FICHE SIGNALÉTIQUE

RED BLAST

SECTION 1 – IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

NOM DU PRODUIT	:	RED BLAST PUISSANT NETTOYANT POUR LES MAINS
CODES DE PRODUIT	:	7702, 7707, 7767, 7768, 7784
USAGE DU PRODUIT	:	Nettoyant industriel pour les mains
Information sur la dilution du produit	:	Produit vendu prêt à utiliser.
Compagnie	:	Kutol Products Company 100 Partnership Way Sharonville, Ohio 45241-1571 1-800-543-4641
TÉLÉPHONE CHEMTREC	:	800-424-9300
DATE FICHE SIGNALÉTIQUE	:	18/09/2019

SECTION 2 – IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SGH

: Irritation de l'œil
Catégorie 2B

Étiquette SGH Elément :

Pictogrammes dangers

Mot de signal : Attention

Mentions de danger : **Réponse:**

: SI DANS LES YEUX : Rincer avec précaution à l' eau pendant plusieurs minutes . Enlever les lentilles de contact, si présent et facile à faire. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin / attention.

SECTION 3 – COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	N ° CAS.	Concentration (%)
C9-11 PARETH-6	68987-81-5	6 - 10
TRIISOPROPANOLAMINE	122-20-3	0 – 5
CARBOPOL ULTREZ-10	195739-91-4	0 – 5

SECTION 4 – MESURES DE PREMIERS SECOURS

YEUX :	:	PROVOQUE UNE IRRITATION DES YEUX. RINCER À L'EAU PENDANT 15 MINUTES. NE PAS SE FROTTER LES YEUX. SI L'IRRITATION PERSISTE, CONSULTEZ LE MÉDECIN
PEAU :	:	RINCER À L'EAU
INGESTION :	:	NE PAS PROVOQUER DE VOMISSEMENTS, CONSULTER UN MÉDECIN OU UN CENTRE ANTIPOISON

SECTION 5 – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés	:	Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement.
Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	:	Non inflammable ou combustible.
Produits de combustions dangereux	:	Oxydes de carbone
Équipement de protection spécial pour les pompiers	:	Utiliser un équipement de protection individuelle.
Méthodes d'extinction spéciales	:	Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale. En cas d'incendie et / ou d'explosion ne pas respirer les fumées.

SECTION 6 – MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles	:	Pas de mesures spéciales nécessaires.
Précautions environnementales	:	Éviter le contact de grandes quantités de matière déversée ruissellement avec le sol et les eaux superficielles.
Méthodes de nettoyage	:	Absorber avec un matériau inerte. Utilisez un rinçage à l'eau pour le nettoyage final.

SECTION 7 – MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Manipulation	:	Se laver les mains après manipulation.
Espace de rangement	:	Tenir hors de portée des enfants. Conserver le récipient bien fermé. Stocker entre 32 à 122 degrés F.

SECTION 8 – CONTRÔLES D'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

Ingrédients avec indication des paramètres de contrôle sur le lieu de travail.

Ingrédients	Numéro CAS	Type d'exposition	Degré de concentration autorisé	Base

Mesures techniques	:	Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition des travailleurs à la contamination de l'air.

Protection personnelle

Yeux	:	Protection des yeux doit être utilisée lorsque des éclaboussures peuvent se produire.
Mains	:	Aucun équipement de protection nécessaire dans des conditions normales d'utilisation.
La peau	:	Aucun équipement de protection nécessaire dans des conditions normales d'utilisation.

SECTION 9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect: Liquide visqueux rouge
Odeur: Parfum cerise amande
Seuil de l'odeur: Pas de données disponibles
ph: 6,7 typique
Point de fusion / point de congélation: N / A
Ébullition et intervalle d'ébullition initial: N / A

Point d'éclair: N/A

Haute / limites inférieures d'inflammabilité: N / A
Pression de vapeur: N / A
Densité de vapeur: N / A
Densité relative: Pas de données disponibles.
Solubilité (s): Pas de données disponibles.
Coefficient de partage: n-octanol / eau: Pas de données disponibles.
La température d'auto-inflammation: N / A

SECTION 10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

La stabilité	:	Le produit est stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	:	Aucune réaction dangereuse n'est connue sous des conditions normales d'utilisation.
Conditions à éviter	:	Aucun connu.
Matières incompatibles	:	Aucun connu.

SECTION 11 – INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES: INDÉTERMINÉ

SECTION 12 – INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES: INDÉTERMINÉ

SECTION 13 – CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination	:	De grandes quantités de ce produit ne doivent pas être autorisées à pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol. Lorsque possible le recyclage est préférable à l'élimination ou à l'incinération. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets dans une installation d'élimination des déchets agréée.
Considérations relatives à l'élimination	:	Eliminer comme produit non utilisé. Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site de traitement des déchets agréé pour le recyclage ou l'élimination. Ne pas réutiliser les contenants vides.

SECTION 14 – INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Certains types de transport ou d'emballage peuvent comporter des exceptions aux règlements sur le transport. La classification ne reflète pas nécessairement ces exceptions et ne peut appliquer à tous les modes de transport ou d'emballage. L'affréteur / expéditeur / expéditeur doivent veiller à ce que l'emballage, l'étiquetage et les marques sont en conformité avec le mode de transport

Expédition	Numéro d'identification	Nom d'expédition	Classification dangereux	Groupe d'emballage
US DOT	Pas marchandises dangereuses	N / A	N / A	N / A
IATA (Air)	Pas marchandises dangereuses	N / A	N / A	N / A
IMDG (Vessel)	Pas marchandises dangereuses	N / A	N / A	N / A

SECTION 15 – INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

RÉGLEMENTATIONS FÉDÉRALES AMÉRICAINES

TSCA (TOXIC SUBSTANCE CONTROL ACT)	:	INDÉTERMINÉ
CERCLA (COMPREHENSIVE RESPONSE COMPENSATION, AND LIABILITY ACT)	:	INDÉTERMINÉ
TITRE SARA III (SUPERFUND AMENDMENTS AND REAUTHORIZATION ACT)	:	NÉANT
CATÉGORIES DE RISQUES 311/312	:	NÉANT
INGRÉDIENTS À DÉCLARER 313	:	NÉANT

SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

NFPA 704:

HMIS III:

HEALTH	1
FLAMMABILITY	0
PHYSICAL HAZARDS	0

FICHE SIGNALÉTIQUE

RED BLAST		
Date d'émission	:	18/09/2019
Version	:	1.1
Préparé par	:	Conformité réglementaire

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité est correcte au meilleur de notre connaissance, l'information et la croyance à la date de sa publication. Les informations ne sont données qu'à titre indicatif pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et de presse et ne doit pas être considérée comme une spécification de garantie ou de la qualité. Les informations concernent uniquement la matière spécifique et ne peut pas être valable pour la matière est utilisée en conjonction avec d'autres matières ou dans tout processus, sauf si spécifié dans le texte.